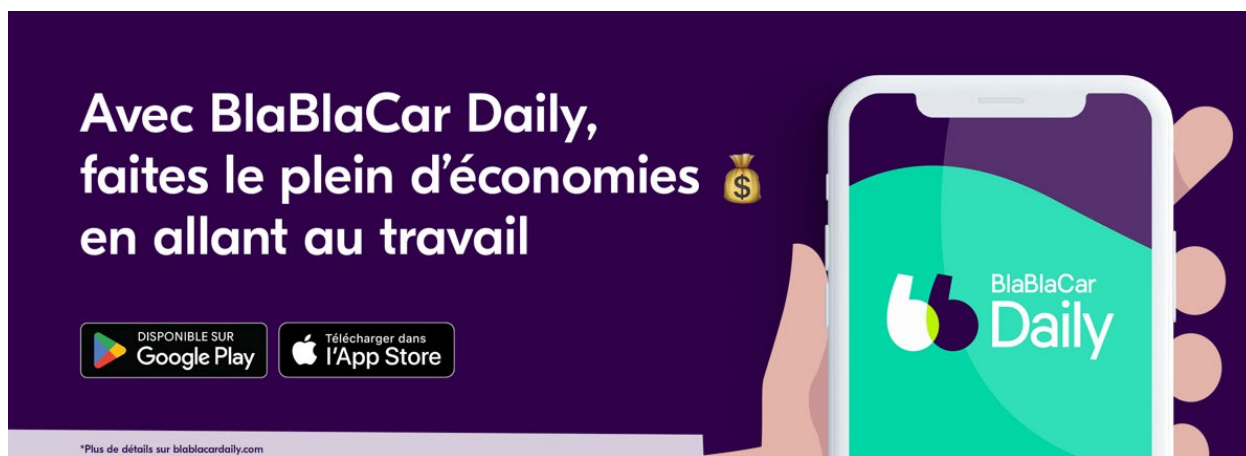


19/04/24

DOSSIER DE PRESSE

LES COVOITURAGES DU QUOTIDIEN FINANCÉS À CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ !



Dans le cadre de sa politique Mobilités, Challans Gois Communauté lance le 19 avril 2024 une nouvelle offre de covoiturage pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien. En covoiturant via la plateforme de covoiturage BlaBlaCar Daily, les conducteurs recevront au minimum 2,20 € à chaque covoiturage et le trajet deviendra gratuit pour le passager.

La mobilité est un enjeu crucial aujourd'hui, et le sera encore davantage dans les années à venir. Pour les habitants, qui cherchent des solutions faciles et économes, pour les entreprises, qui souhaitent faciliter les déplacements de leurs employés ou collaborateurs, mais aussi pour les territoires désireux d'activer tous les leviers pour contribuer à la fluidité des transports et réduire l'impact sur l'environnement.

Dans cette optique, la Communauté de communes Challans Gois Communauté a choisi BlaBlaCar Daily, leader en France du covoiturage, pour agir concrètement sur l'autosolisme, modifier les habitudes de déplacement, développer de nouvelles pratiques dans les trajets du quotidien domicile-travail et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Contact :

Service communication- Challans Gois Communauté

communication@challansgois.fr

DP 12/O4/2024

Ainsi à compter du 19 avril 2024, Challans Gois Communauté soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent au minimum 2,20 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager. Ce financement est rendu possible grâce au partenariat engagé entre la Communauté de communes Challans Gois Communauté et la Région des Pays de la Loire, avec le soutien de l'État au titre du Fonds Vert.

Pourquoi covoiturer ?

Aujourd'hui en France, le réflexe majoritaire pour aller travailler est le recours à la voiture individuelle, avec une moyenne de 25 km parcourus au quotidien, et de 1,1 personnes pour un trajet domicile-travail. **En Vendée, près de 87,8% des actifs se rendent au travail en voiture.** Ainsi, en s'engageant en faveur du covoiturage, l'enjeu est d'augmenter le remplissage des voitures pour permettre aux habitants de viser un gain de temps et de coût, qu'il soit financier ou environnemental, sur une part importante de leurs déplacements réguliers.

L'avantage du covoiturage quotidien est de compenser ses frais de voiture tout au long de l'année, mais pas seulement : au-delà des économies réalisées (en moyenne 97 € par mois), le covoiturage peut venir compléter une offre de transport collectif, permettre une mise en relation avec des covoitureurs, fluidifier le trafic, etc.

2 500

C'est le nombre de trajets covoiturés déclarés sur le Registre des preuves de covoiturage pour Challans Gois Communauté en février 2024. L'objectif est de multiplier ce chiffre par 3 en deux ans.

5 100

C'est le nombre de covoitureurs de Challans Gois Communauté inscrits sur BlaBlaCar Daily.

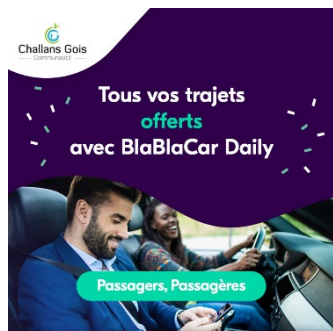
Contact :

Service communication- Challans Gois Communauté

communication@challansgois.fr

DP 12/04/2024

Comment ça fonctionne ?



Votre covoiturage en plusieurs étapes clés :

- 1/ Inscrivez-vous gratuitement sur l'application BlaBlaCar Daily
- 2/ Indiquez vos adresses de domicile et de travail ainsi que votre planning pour la semaine. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
- 3/ Retrouvez le conducteur ou le passager au lieu de rendez-vous. Validez le trajet sur l'appli puis partagez un trajet économique et convivial.
- 4/ Trajets gratuits, conducteurs rémunérés : Le conducteur reçoit une compensation de 2,20 € à 3,50 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. **Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien de Challans Gois Communauté** (prise en charge des 0,50 € par passager les premiers mois).

Exemples d'économies réalisées par les conducteurs

Beauvoir-sur-Mer > Challans : le conducteur reçoit 2,20 € et le passager ne débourse rien grâce au soutien de Challans Gois Communauté et de la Région des Pays de la Loire.

Sallertaine > Machecoul-Saint-Même : le conducteur reçoit 2,40 € et le passager ne débourse rien grâce au soutien de Challans Gois Communauté et de la Région des Pays de la Loire.

Challans > La Roche-sur-Yon : le conducteur reçoit 3,50 € et le passager ne débourse rien grâce au soutien de Challans Gois Communauté et de la Région des Pays de la Loire.

« Nous sommes ravis de collaborer avec Challans Gois Communauté pour un développement rapide du covoiturage sur l'ensemble de son territoire, offrant ainsi une solution concrète pour le pouvoir d'achat des habitants et répondant aux enjeux urgents liés au climat. » précise Adrien Tahon, Directeur de BlaBlaCar Daily.

Contact :

Service communication- Challans Gois Communauté

communication@challansgois.fr

DP 12/04/2024

« Grâce à ce nouvel outil mis à disposition de l'ensemble des habitants et des salariés du territoire, la voiture individuelle devient un transport en commun ! », souligne Alexandre Huvet, Président de Challans Gois Communauté. « Ce service, qui s'adapte parfaitement à notre territoire et ses besoins, s'inscrit au cœur des objectifs de développement durable visés par la Communauté de communes. D'autres actions verront le jour prochainement dans le cadre du Plan de mobilité de la collectivité, afin de mettre en pratique toujours plus concrètement l'ambition de Challans Gois au service de ses habitants. »

L'écomobilité, une opportunité pour les entreprises

Une étude* consacrée aux salariés et à la mobilité indiquait que **88 % d'entre eux étaient favorables à ce que leur entreprise prenne davantage en compte les problématiques de mobilité pour favoriser leur bien-être** et pour 73% des salariés, les entreprises sont encouragées à répondre aux problématiques de déplacement de leurs salariés en vue de limiter l'impact environnemental de leurs trajets.

Aux côtés des pouvoirs publics, les acteurs du secteur privé sont aussi invités à promouvoir la mobilité durable. En effet, les entreprises ont un rôle à jouer dans le développement du covoiturage sur les trajets domicile-travail. Différents moyens d'actions sont déjà à leur disposition pour leur permettre d'agir pour une mobilité plus écologique de leurs salariés :

- **actions de sensibilisation auprès des salariés** (possibilité d'organiser des ateliers en distanciel ou en présentiel, animés par BlaBlaCar Daily).
- **mise en place du Forfait Mobilité Durable.** Il s'agit d'un outil dont les entreprises peuvent s'emparer pour leur marque employeur et leur démarche RSE, comme un gage d'engagement pour attirer et fidéliser de nouveaux talents, et renforcer leur éco-responsabilité. : cette mesure incitative n'est pas obligatoire mais elle est un levier d'attractivité incontestable aujourd'hui.

À Challans Gois Communauté, une présentation de l'application BlaBlaCar Daily est programmée spécialement à destination des entreprises du territoire, afin qu'elles découvrent les avantages pour leurs collaborateurs.

* Source : « Les salariés et la mobilité », sondage Salesforce pour BVA, octobre 2018.

Contact :

Service communication- Challans Gois Communauté

communication@challansgois.fr

DP 12/O4/2024

Et aussi : 100 € de prime covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place par l'État en janvier 2023, dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après la réalisation de quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

À propos de BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail. Plus de 6 millions de trajets par an sont partagés avec BlaBlaCar Daily. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En 2023, BlaBlaCar Daily compte 450 entreprises clientes et plus de 85 collectivités locales partenaires.

Contacts presse :

BlaBlaCar
presse@blablacar.com
01 76 42 02 04

Agence Jin
blablacar@jin.com
07 80 54 47 37 / 06 61 91 92 57

Présents au point presse :

Alexandre HUVET, Président de Challans Gois Communauté
Jean Yves BILLON, Vice Président de Challans Gois Communauté
Hugo BRAHMI, Directeur Régional du Grand Ouest chez BlaBlaCar Daily
Delphine AQUILO, Directrice du pôle Aménagement du territoire, Challans Gois Communauté
Florent JOURDAN, Chargé d'aménagement économique au Pôle Économie et Tourisme, Challans Gois Communauté
Stéphane BUREAU, Chargé de mission Mobilités, Challans Gois Communauté
Benoît REDAIS, Représentant du réseau EBCL (Entreprises du bassin de Challans et littoral)

Contact :

Service communication- Challans Gois Communauté
communication@challansgois.fr
DP 12/04/2024